

On bouébo que promet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 11

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193528>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

discrétion, avec un petit vin blanc limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enragé. Le bout de la table était tenu par un chanoine de Notre-Dame de Paris, qui était là comme chez lui, et devant qui le sommelier ne manquait pas de placer tout ce qu'il y avait de meilleur dans le menu. »

Vers la fin du XVIII^e siècle, alors que Lausanne devint un des foyers littéraires et scientifiques de l'Europe, et le rendez-vous de nombreux personnages de distinction, tels que Raynal, Joseph de Meystre, Necker, Mme de Montolieu, le médecin Tissot, l'abbé de Bourbon, le prince de Prusse, Gibbon, le chevalier de Boufflers, etc., etc., le célèbre Fox, ministre d'Etat et l'un des plus grands orateurs de l'Angleterre, fit un séjour à Lausanne et logea au *Lion d'Or*.

Le *Lion d'Or* a eu son époque la plus brillante à dater de la chute de Louis XVI jusqu'en 1830, et logea, dans cet intervalle, nombre de personnages illustres. Aussi avait-il pris pour dépendance le bâtiment connu aujourd'hui sous le nom d'*Hôtel de Belle-Vue*. La noblesse qui habitait le côté méridional de la rue de Bourg poussa les hauts cris d'avoir une auberge dans l'alignement de ses maisons.

Le dessous du *Lion d'Or* était destiné à loger chevaux et équipages.

Nous avons vu l'autre jour le grand lion de bois, qui servait d'enseigne à cette ancienne auberge. Il se trouve actuellement adossé au mur intérieur de la cour située au nord de la maison Forney, où il semble faire une piteuse grimace en songeant à la célébrité dont il jouissait autrefois.

Lors du tir fédéral de 1876, à Lausanne, ce lion, dont la toilette avait été rafraîchie, dorée à neuf, couronnait, sur la place de Pépinet, le sommet d'une tour décorative d'où partaient de longues et superbes guirlandes.

L. M.

A propos de la mort de H. Taine.

Le décès de Hippolyte Taine, survenu dimanche 5 mars, m'a remis en mémoire cette délicieuse page, extraite de son ouvrage : *Voyage aux Pyrénées* ; c'est une description charmante de la rencontre que fait le voyageur, dans ces montagnes, d'un troupeau de chèvres.

Ces lignes, que l'on pourrait intituler : « Une scène des Pyrénées, » sont à mon avis, un véritable petit tableau :

« Souvent, pendant une demi-heure, on entend, derrière la montagne, un tintement de clochettes ; ce sont des troupeaux de chèvres qui changent de pâturage. Il y en a quelquefois plus de mille. Au passage des ponts on se trouve arrêté jusqu'à ce que toute la caravane ait

défilé. Elles ont de longs poils pendants qui leur fait une fourrure ; avec leur manteau noir et leur grande barbe, on dirait qu'elles sont habillées pour une mascarade. Leurs yeux jaunes regardent vaguement avec une expression de curiosité et de douceur. Elles semblent étonnées de marcher ainsi en ordre sur un terrain uni. A voir cette jambe sèche et ces pieds de corne on sent qu'elles sont faites pour errer au hasard et pour sauter sur les rochers. De temps en temps, les moins disciplinées s'arrêtent, posent leurs pattes de devant contre la montagne et broutent une ronce ou la fleur d'une lavande. Les autres arrivent et les poussent ; elles repartent la bouche pleine d'herbes et mangent en marchant. Toutes leurs physionomies sont intelligentes, résignées et tristes, avec des éclairs de caprice et d'originalité. On voit la forêt de cornes s'agiter au-dessus de la masse noire et les fourrures lisses luire au soleil. Des chiens énormes, à poils laineux, tachés de blanc, marchent gravement sur les côtés, grondant lorsqu'on approche. Le pâtre vient derrière, dans sa cape brune, avec le regard immobile, brillant, vide de pensées, et toute la bande disparaît dans un nuage de poussière d'où sort un bruit de bêlements grêles. »

Hippolyte Taine était né en 1828. Philosophe et historien distingué, en même temps que penseur profond, ses ouvrages lui marquèrent une place justement méritée dans le monde de la philosophie et des lettres, et lui valurent les honneurs de l'Académie française, qui lui ouvrit ses portes en 1878.

Le décès de Taine amène donc la vacance d'un poste dans la maison de Richelieu et l'on se demande déjà qui prendra place au fauteuil. Emile Zola essayera-t-il, une fois encore, d'affronter les interminables obstacles que la docte Académie lui oppose ? Peut-être. Interviewé tout dernièrement encore par un journaliste, au sujet de son obstination à devenir académicien, l'auteur de la *Débacle* n'a-t-il pas en effet répondu : « Je reste candidat et je serai candidat toujours. De mon lit de mort, s'il y avait alors une vacance à l'Académie, j'enverrai encore une lettre de candidature. Je considère que puisqu'il y a une Académie, je dois en être. Ayant engagé la lutte je ne puis pas être battu. Or, me retirer, serait reconnaître ma défaite. L'Académie sera donc officiellement avisée de ma candidature chaque fois qu'elle aura à remplacer un de ses membres. »

Ces rivalités que suscite chaque vacance de l'Académie me rappelle l'anecdote suivante :

« Lorsque Ducis, poète tragique, mourut, Campenon et Michaud, deux autres

poètes, se disputèrent son fauteuil académique. Le premier lança cette épigramme contre son concurrent :

Au fauteuil de Ducis on a porté Michaud.
Ma foi ! pour l'y placer, il faut un ami chaud.

Michaud riposta aussitôt par ce distique :

Au fauteuil de Ducis aspire Campenon.
A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y campe ?...

Tout le monde trouva la rime, excepté l'Académie, qui élut Campenon.

Aigle, le 10 mars 1893.

C. T.

Chapeaux de dames. — Si nous en croyons les chroniqueurs parisiens, les arbitres de la mode auraient décidé de donner aux chapeaux de femmes, pour cet été, des dimensions monumentales, et l'on se demande si les dames sauront résister aux volontés de ceux qui veulent régler leurs goûts ?

Où sont les temps bénis des hommes où les femmes se coiffaient d'un simple voile artistement drapé autour du visage et des épaules ? Envions nos aïeux du lointain moyen-âge, qui connurent cette louable simplicité ! Dès le XIV^e siècle, elle avait déjà disparu, et dès lors nous entrons dans une succession de modes bizarres, parfois ridicules, donnant l'exemple le plus curieux de ce que peut imaginer la recherche du nouveau et de l'excentrique.

Le *Journal des modes de Paris* de 1785 contient une annonce qui montre à quel point l'extravagance des chapeaux en était arrivée :

Aujourd'hui on offre aux dames un chapeau à l'amiral. On verra chez Mlle Fredin, modiste, à l'*Echarpe d'or*, rue de la Ferronnerie, un chapeau sur lequel est représenté un vaisseau avec tous ses agrès et appareils ayant ses canons en batterie. On trouve chez Mlle Quentin, rue de Cléry, des chapeaux-poufs en trophées militaires ; les étendards et les cymbales posés sur le devant sont d'un effet très agréable.

On bouébo que promet.

L'autro dzo, qu'on part dè citoyeins parlàvont dâi vôtès et por quoui faillâi vôtâ, ion dè leu desâi que ne volliâvè pas vôtâ sur ion qu'étâi su la liste, po cein que c'étâi on gaillâ qu'avâi fé çosse et cein, et qu'on ein poivè trovâ que vaillessont mî què li.

Lo névâo dè cé que desâi cein, qu'étâi quie, et qu'étâi on tot dzouveno valottet que n'avâi pas onco lo drâi dè votâ, vollie preindrè lo parti dè cé que se n'oncllio délavâvè, po cein que l'étâi ami avoué son bouébo et que l'allâvè soveint per tsi leu.

— Câise-tè ! tsancro dè merdâo ! lâi fâ se n'oncllio, que vâo-tou barbottâ perquie ! Quand y'été à te n'âdzo, n'été que n'âno, et ne mè méclliavo pas dè contrêderè lè grantès dzeins !

Lo valottet, que n'étaï pas on tabornio, et qu'avâi einviâ dè romotsi se n'onclio, fâ ài z'altro z'hommo qu'étiot quie :

— Ne trovâ-vo pas que me n'onclio s'est bin conservâ ?

Et tandi que lè z'altro rison, lo cra-paud tracè via po esquivâ on pétâ que se n'onclio dzemelhivè dè lài bailli.

Lo frâi et la deléze.

Lo frâi ne respettè rein. Quand bin on ellio portès et fenétrès quand fâ dâi cramenès, faut onco étsâodâ lo fornet, sein quiet lo frâi tràovè moian dè s'einfatâ dedein. Et que dévant, cein est onco bin pe pi.

Dou valets qu'étiot z'u dansi dein lo défrou, étiot repartis âotrè la né po sè reintornâ, et po étrè pe vito à l'hotô tracivont âo drâi pè on cheindâi que passavè pè dâi prâ qu'étiot separâ pe dâi z'adzès et dâi baragnès, que y'avâi dâi delézès po poâi passâ.

Ma fâi vo sèdè coumeint cein va quand on va dansi ; on ne dansè pas sein bairé, et lè dou gaillâ étiot on bocon étourlo po sein retornâ. Assebin après avâi traci on bon bet, coumeinciront à avâi sono, s'étaisiront dézo on âbro po sè reposâ on moment et furont dintout eindroumâi coumeint dâi toupins. Ma fâi su lo matin, ne fasâi rein tsaud, et lè dou lurons étiot mau à lào z'ése.

— Fâ rudo frâi ! se fe ion dè leu ein sè reveilleint !

— Portant, repond son camarado, y'avé bin ellio la deléze !

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

V.

Il fallut bien en venir à rompre le cachet de la lettre et à prendre connaissance de ce qu'on ne savait que trop. Mon Dieu ! je l'avais bien dit, s'écria Jeanne-Marie. Q'allons-nous faire ? Cinq cents francs ! mais où les prendrons-nous par le temps qui court ? Ce Samelet n'a jamais rien valu, je le savais bien ; il fait mauvais ménage et mange tout ce qu'il a. Et ce mariage, et ce trousseau, et tout çà ! Q'allons-nous devenir !

— Enfin, que veux-tu que j'y fasse ; il faut payer, il n'y a pas de milieu.

— Il faut payer ! il faut payer ! tu ne devais pas le cautionner.

— Mais tu te fais du mauvais sang pour rien ; cinq cents francs, ce n'est pas la mort d'un homme.

— Je le sais bien, mais dans ce moment où tout est si cher !... et Judith ?

Pierre à Claude regardait fixement le feu, il venait de comprendre qu'il avait réellement un bien mauvais pas à franchir. Il possédait un joli domaine, mais il avait d'assez gros intérêts à payer, et il ne pouvait se tirer d'affaire que par un travail actif et continu. Jeanne-Marie reprit.

— Si au moins on ne s'était pas tant pressé d'arrêter ce mariage, on saurait maintenant ce qu'il y a à faire.

— Ma foi ! ce qui est fait est fait, et l'on ne peut pas en revenir.

— Il faut tout d'abord demander du temps pour le paiement du trousseau.

— Oui, il faudra voir.

— Et vite livrer à compte l'argent que tu voulais y mettre, cent écus, je crois, ce qui ferait déjà deux cents francs.

— On verra, on verra.

C'était la réponse de Pierre à Claude iors-qu'il donnait raison à sa femme, car il ne voulait pas avoir l'air d'accepter purement et simplement la solution qu'elle proposait. Il faisait ses réserves, comme pour lui donner à entendre qu'elle n'avait que voix consultative, mais à la fin il exécutait ce qu'elle avait proposé.

L'oncle était le confident le plus sûr de Jeanne-Marie, et elle ne manqua pas de lui parler de la lettre d'avis qu'on avait reçue. A cette confiance, il ôta sa pipe de la bouche, ce qui voulait dire qu'il comprenait toute la gravité de la situation : Ah ! si j'avais su ça quinze jours plus tôt, je n'aurais pas conseillé le mariage ; mais, voilà, on croit bien faire et il y en a toujours un qui sait les choses mieux que nous.

— Et je m'en serais tenue à ma première manière de voir.

— Au fond, on a vu d'autres affaires que celle-là, reprit l'oncle, mais il ne s'agit pas de moisir, il faut trouver de l'argent.

Jeanne-Marie lui expliqua alors ce qu'elle avait conseillé, et elle l'envoya chez le menuisier pour le prier d'attendre. Celui-ci ne fit pas de difficultés, et il promit d'attendre six mois, mais on n'en fut guère plus avancé, car le créancier réclamait toute la somme, c'est-à-dire cinq cents francs, et pour le moment Pierre à Claude pouvait à peine en réaliser une centaine. On lui avait donné un mois pour s'acquitter et le terme approchait. Pour comble d'ennuis, la saison s'avavançait et l'année devenait de jour en jour plus pénible. Les pluies continuaient, ou ne cessaient qu'à de rares intervalles, pour faire place dès la fin de septembre aux gelées blanches et au froid. Une gêne inconnue jusqu'alors commençait à se faire sentir, et les récoltes qui n'étaient pas encore enlevées étaient gravement compromises. Le mal était partout : les vignobles faisaient mal à voir ; les champs de nature humide n'avaient littéralement rien produit ; çà et là les pentes bien exposées avaient moins souffert, mais dans les contrées élevées, l'aspect du pays était des plus tristes. Dès les premiers jours d'octobre la neige avait blanchi les croupes du Jorat, et dans plusieurs localités on dut secouer les avoines tardives, dès longtemps fauchées, et les faire sécher au four. Sur le plateau maigre et froid qui s'étend de la Tour-de-Gourze au Chalet-à-Gobet, les pommes de terre gelèrent dans les champs, et l'on dut en abandonner une bonne partie. Vers le haut Jorat, à la fin d'août, on avait coupé un à un les épis de seigle ou de froment qui avaient bonne apparence ; le reste n'avait fourni que de la paille.

Pierre à Claude avait, il est vrai, quelques ressources encore, mais il était à prévoir que les choses ne feraient qu'empirer pendant l'hiver, et qu'au printemps surtout la gêne deviendrait excessive ; tout cela avait fini par l'inquiéter sérieusement. Judith, de son côté, finit par s'apercevoir qu'un nuage traversait

sa vie de famille, et que ses parents devaient avoir quelque grave sujet de tristesse. Cette idée la tourmenta longtemps, et souvent, le soir, elle se prit à pleurer, s'imaginant qu'elle pouvait être la cause indirecte des chagrins domestiques. Son père n'avait pas voulu qu'elle sût rien de ce qui s'était passé. Affaire d'amour-propre : au-dehors, il tenait à prouver qu'il était assez fort pour faire face de tous les côtés, pour payer le trousseau et pour se libérer du cautionnement ; à l'intérieur il ne voulait pas se trouver humilié en face de sa fille en lui laissant voir que la première question pouvait le mettre dans l'embarras. Comme tous les campagnards, il tenait au décorum, au rang plus qu'à toute autre chose ; or, avouer de la gêne, n'était-ce pas redescendre d'un cran dans l'estime publique. Du reste, on peut lui pardonner ce brin d'orgueil, puisqu'il lui donnait assez d'énergie, chose rare en lui, pour tenter de vaincre les circonstances et d'assurer quand même le bonheur de sa fille. Mais le secret qu'il avait voulu garder, elle le découvrit ; nous allons voir qu'elle était digne de le partager.

Un soir, après s'être retirée dans sa chambre, Judith crut entendre qu'une vive discussion était engagée, dans la cuisine, entre son père et sa mère. Bientôt, les paroles devenant plus vives, elle saisit quelques mots qui furent un éclair pour elle, et frappée de ce qu'elle venait d'entendre, elle tomba sur une chaise, abattue et bouleversée. La pauvre enfant venait de comprendre que dans les circonstances actuelles elle se trouvait être à charge à ses parents, et que d'un autre côté son bonheur pouvait être compromis. Elle resta un certain temps comme écrasée sous le poids de cette découverte, puis un torrent de larmes se fit jour. Elle pleura longtemps et abondamment, comme il sied aux jeunes filles, puis elle pria, de tout son cœur, de toute son âme ; alors, plus résignée, plus calme et plus forte, elle se mit à réfléchir à ce qu'elle avait entendu. Elle venait d'être le sujet d'une querelle entre son père et sa mère ; Jeanne-Marie avait reproché à Pierre à Claude le mariage précipité de leur fille et le malencontreux cautionnement ; celui-ci avait répondu qu'on l'ennuyait, qu'on voyait toujours les choses en noir et que finalement, si les choses avaient mal tourné, il n'en pouvait mais : quel était, en pareille circonstance, le rôle d'une brave fille, et quel parti pouvait-elle prendre, pour ramener la paix dans la maison et pour avoir elle-même une conscience pure et tranquille ? Il n'y en avait qu'un, c'était de renoncer à cette union qui n'attendait plus que la bénédiction du pasteur ; c'était de se dévouer à ses parents jusqu'à ce que de meilleurs jours se fussent levés pour la famille.

Judith n'hésita pas longtemps, et sa détermination prise, elle en remercia le Seigneur et ne songea plus qu'à la mettre à exécution. Mais ce n'était point si facile qu'il lui avait semblé, car d'un côté, si elle en parlait tout de suite à ses parents, elle craignait de rencontrer une opposition formelle de la part de son père qui, faible, insouciant et indécis quand il s'agissait de se déterminer, ne voulait plus reculer dès qu'il était engagé, et se montrait rebelle aux conseils, s'il y avait le plus petit grain d'amour-propre à sacrifier. D'un autre côté, comment le cousin allait-il